

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Huit projets retenus pour la région de Saguenay–Lac-Saint-Jean 2019-2020

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
332 800 \$	<p>Mise en œuvre d'une stratégie de promotion et démarchage en vue de développer une filière régionale du biochar Par : Biochar Boréalis</p> <p>Acquérir davantage de connaissances sur le biocharbon, faire la promotion du produit ainsi que de ses utilisations potentielles auprès des entreprises et mobiliser les acteurs du milieu pour mettre en place cette filière. Un soutien sera offert pour l'implantation d'entreprises de production industrielle. Le projet vise également à valoriser la biomasse forestière et agricole ainsi qu'à contribuer à réduire les gaz à effet de serre.</p>	2019-2022
202 500 \$	<p>Déploiement de la planification stratégique Par : Alliance forêt boréale</p> <p>Mettre en œuvre la planification stratégique de l'organisation pour contribuer à assurer la pérennité de l'industrie forestière. Des actions sont aussi prévues pour soutenir le développement durable des collectivités qui dépendent de la forêt ainsi que le partenariat et l'engagement des acteurs.</p>	2020-2023
696 000 \$	<p>Étude stratégique et de faisabilité du réseau ferroviaire Saguenay Lac-Saint-Jean Par : Développement économique 02</p> <p>Réaliser une étude de faisabilité technico-financière incluant l'impact environnemental, et ce, après avoir déterminé le tracé optimum pour le transport ferroviaire des ressources. Une analyse du modèle de gouvernance, une évaluation des coûts des travaux requis ainsi qu'un devis de construction seront réalisés pour l'évaluation complète du projet.</p>	2019-2022

<p>50 000 \$</p>	<p>Étude de caractérisation (ferroviaire) Par : Développement économique 02</p> <p>Développer un tracé optimal comportant un corridor commercial, des zones de transbordement stratégiques et d'autres infrastructures qui tiennent compte des objectifs de développement de chacun des territoires de la région. La complémentarité des aéroports pour desservir les nouveaux développements sera également étudiée.</p>	<p>2020-2021</p>
<p>80 000 \$</p>	<p>Stratégie de mobilisation et de représentation pour la desserte régionale de gaz naturel Par : Développement économique 02</p> <p>Doter la région d'une personne-ressource affectée au prolongement et au développement du réseau gazier pour desservir convenablement l'ensemble des municipalités afin de permettre aux entreprises de la région d'être plus compétitives et attrayantes. La personne pourra notamment mettre en place une stratégie de mobilisation des différents acteurs régionaux et coordonner leurs actions.</p>	<p>2019-2022</p>
<p>242 400 \$</p>	<p>Augmentation de la possibilité forestière Par : Conférence régionale des Préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean</p> <p>Poursuivre le déploiement et la réalisation du plan d'action 2018-2020 afin de définir de nouvelles pistes de solution pour maintenir ou pour augmenter la possibilité forestière régionale. Ce dernier a été élaboré par la Conférence régionale des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les MRC, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et le Forestier en chef.</p>	<p>2019-2023</p>
<p>100 000 \$</p>	<p>Implantation régionale de ressources d'hébergement de proximité « Maison Oxygène » destinées aux pères avec enfants Par : Centre de ressources pour hommes Optimum</p> <p>Développer un réseau régional de points de service de proximité de Maisons Oxygène dans les municipalités d'Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saguenay. Ainsi, les pères auront des lieux de répit pour recréer, préserver, consolider ou développer des liens avec leurs enfants.</p>	<p>2019-2023</p>
<p>200 805 \$</p>	<p>Programme d'accompagnement aux municipalités — Plan de revitalisation et d'embellissement Par : Société d'histoire du Lac-Saint-Jean</p> <p>Accompagner des municipalités pour qu'elles mettent en œuvre leurs plans de revitalisation et d'embellissement. Trois municipalités par année recevront un accompagnement, notamment afin de rendre leurs milieux de vie plus attrayants, de planifier l'aménagement des espaces, d'appliquer les schémas d'aménagement, de soutenir l'implication citoyenne et de promouvoir la région.</p>	<p>2019-2023</p>
<p>Total accordé : 1 904 505 \$</p>		<p>2019-2023</p>
<p>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</p>		<p>Août 2020</p>

Priorités régionales en lien avec les projets retenus

- Développement des communautés (CRH Optimum et Société d'histoire du Lac-Saint-Jean)
- Entrepreneuriat (Stratégie de mobilisation et de représentation pour la desserte régionale de gaz naturel)
- Forêt (Alliance forêt boréale, Conférence régionale des préfets et Biochar Boréalis)
- Transports (Étude de caractérisation ferroviaire et Étude stratégique et de faisabilité du réseau ferroviaire Saguenay–Lac-Saint-Jean)